

CONDITIONS GÉNÉRALES DES ÉPREUVES DE SÉLECTION

I/ INSCRIPTION

A – Période d'inscription

Les formulaires d'inscription à la sélection pourront être retirés à IdHEO, téléchargés depuis le site internet d'IdHEO, ou adressés par courrier aux candidats sur simple demande **à partir du 1^{er} octobre**.
Le dossier complet devra être déposé **dans les meilleurs délais**.

B – Sélection et admission.

Après réception du dossier d'admissibilité et des pièces demandées, IdHEO NANTES accusera réception du dossier et proposera, en cas d'admissibilité, un rendez-vous d'entretien d'admission.

II/ NOTIFICATION DES RESULTATS

NOTIFICATION DES RESULTATS DE LA SÉLECTION.

Les résultats définitifs de la sélection sont notifiés à chaque candidat par courrier électronique ou postal.

1^{er} cas, l'étudiant est en liste principale :

Le dossier d'inscription accompagné du contrat de scolarité lui est adressé par l'établissement.
Toute inscription incomplète ou tardive sera refusée.

L'étudiant pourra exercer un droit de rétractation par courrier recommandé avec accusé de réception dans un délai de 14 jours à compter de la date d'envoi du dossier comprenant le contrat de scolarité dûment signé et le règlement de l'acompte (cachet de la poste faisant foi). Le formulaire type de rétractation est joint en annexe.

L'utilisation de cette faculté de rétractation entraînera la restitution par l'établissement de l'acompte versé.

2^e cas, l'étudiant en liste d'attente :

S'il maintient sa demande d'inscription dans l'établissement, un contrat de scolarité lui sera adressé dès qu'une place aura pu lui être libérée. Dans ce cas, s'il accepte son admission, le contrat de scolarité, dûment signé accompagné des pièces annexes listées dans les conditions générales et du versement d'un acompte égal à 20% du montant annuel de la scolarité, devra être adressé à l'établissement dans les 14 jours calendaires suivant la réception du courrier informant le candidat de sa réussite à la sélection (le cachet de la poste faisant foi).
Si l'étudiant n'accède pas en liste principale, il sera informé du refus de son admission à l'issue des sélections.
Toute inscription incomplète ou tardive sera refusée.

3^e cas, le candidat est refusé :

Il est informé par écrit de la décision de refus d'admission.

III/ ANNULATION D'INSCRIPTION AUX SELECTIONS

Le candidat dispose d'un délai de 14 jours calendaires après envoi de son dossier d'inscription aux sélections pour l'annuler, le cachet de la poste faisant foi. Cette annulation devra être parvenue à l'établissement par courrier recommandé avec accusé réception.

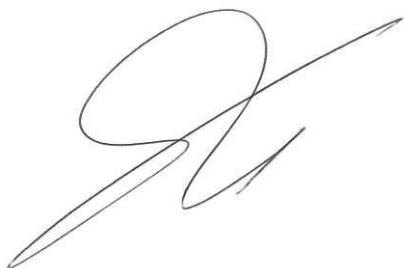
L'annulation d'inscription aux épreuves de sélection donnera lieu au remboursement des frais de dossier à la condition que celle-ci intervienne dans les délais et conditions cités ci-dessus.

IV/ AUTRES INFORMATIONS

L'étudiant a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL (site <https://conso.bloctel.fr/index.php/inscription.php>) afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

Toute réclamation relative à la formation dispensée devra être adressée à l'IdHEO. L'étudiant et l'IdHEO s'efforceront de rechercher une solution amiable. Si le désaccord persiste, l'étudiant a la possibilité de saisir par écrit l'un des médiateurs de l'Association de Médiateurs Bretagne ouest ((AMBO) : site internet : <https://www.mediation-consommation.ambo.bzh/>), à l'adresse suivante 12 rue Colbert B37 56100 LORIENT, par mail : mediation.conso@ambo.bzh, lequel garantit un traitement équitable du dossier.

Stéphane NIEL
Directeur



Signature, précédée de « Lu et approuvé »
Le candidat

Signature, précédée de « Lu et approuvé »
Le responsable financier

Annexe

FORMULAIRE DE RETRACTATION **A ADRESSER EN RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION UNIQUEMENT SI** **VOUS SOUHAITEZ VOUS RETRACTER DU CONTRAT**

Nom/ prénom
Adresse
Code postal/ville

IdHEO Nantes
15 Bd Marcel Paul –
Parc de l'Angevinière - Bâtiment F
44800 SAINT-HERBLAIN

Je vous notifie par la présente la rétractation du contrat portant sur la vente :

- Commandé le :

.....

- Nom du consommateur :

.....

- Adresse du consommateur :

.....

Date :

Signature :